about:blank

VALENCE/ROMANS

La Lacra fermée dans un sens les prochaines nuits

» Cette semaine, d'importants travaux de nuit débutent sur la LACRA (RN 532) entre Alixan et Châteauneuf-sur-Isère. L'objectif est d'instaurer un muret sur le terre-plein central, pour en réduire l'emprise, et ainsi élargir les bandes d'arrêt urgence. Pour installer ce chantier, un seul sens de circulation sera maintenu ces prochaines nuits : jusqu'au 8 novembre, dans le sens Romans - Valence ; du 12 au 15 novembre, dans le sens Valence - Romans. Jusqu'en mars prochain, la vitesse sera limitée à 70 km/h sur cette portion.

MONTÉLIMAR

Le cinéaste Bertrand Tavernier critique le maire Franck Reynier

» « Le maire de Montélimar, il est gratiné. » Le réalisateur Bertrand Tavernier a évoqué en ces termes le maire de Montélimar Franck Reynier (Mouvement radical) dans l'émission "Et en même temps" présentée par Bruce Toussaint dimanche soir sur BFMTV. Le cinéaste, venu plusieurs fois dans la commune et encore récemment en septembre lors du festival De l'écrit à l'écran, a évoqué des maires « qui se battent pour leur commune ». Il a cité le premier magistrat de Montélimar comme un contre-exemple.

PORTES OUVERTES

samedi 10 & dimanche 11 novembre
10 h - 18 h

Domaine des Combat - 580 route de l'Abricotine
26600 MERCUROL-VEAUNES

112567500

VOTRE RÉGION

DRÔME-ARDÈCHE | Trois femmes ont créé en juin une antenne de l'association nationale SVS pour briser le tabou et aider les victimes

Elles disent stop aux violences sexuelles

Elles veulent briser un tabou. Si, depuis un an et l'émergence du fameux #MeToo post-affaire Weinstein, la parole des victimes de violences sexuelles se libère peu à peu, trois femmes veulent accompagner ce mouvement d'émancipation. Christine Malpart, Carole Nezondet et Valérie Boudoy ont créé en juin une antenne Drôme-Ardèche de l'association nationale "SVS". Pour lever « la culpabilité », mais surtout pour soigner.

De gauche à droite : Valérie Boudoy, Christine Malpart et Carole Nezondet ont créé le 9 juin l'antenne Drôme-Ardèche de Stop aux violences sexuelles (SVS). « C'était une évidence de se lancer, certaines demandes d'habitants de nos deux départements remontaient jusqu'à Paris. » Photo Le DL/T.C.

Le constat que ces trois femmes dressent a de quoi effrayer : un enfant sur cinq serait victime de violences sexuelles sur le Vieux continent selon le Conseil de l'Europe. « Il s'agit de violences, mais cela peut se faire en douceur. Des chatouilles, de la rigolade… » Des exemples, Christine Malpart, co-présidente de SVS 26-07, n'en manque pas. Tellement que cela semble effarant. « La majorité, 50 à 70 %, se fait dans la sphère familiale », poursuit Valérie Boudoy, la trésorière. « Souvent, les gens disent : "N'en parle pas trop, cela restera notre secret à nous." » Désormais, plutôt que de garder sous le tapis ce non-dit, Stop aux violences sexuelles propose un accompagnement.

Une surreprésentation de certaines maladies chez les victimes

Car selon les trois femmes à la base de SVS 26-07, "nommer les choses" permet de les rendre réelles, et donc de « lever la culpabilité, la honte ». Une première étape thérapeutique, psychologique, qui aurait des conséquences physiques sur les personnes victimes de violences sexuelles. « Toutes les études montrent une surreprésentation de certaines maladies _ insomnies, dépressions, fibromyalgies, etc. _ chez ces personnes. Le corps parle souvent là où il a eu mal, il somatise. Il faut entendre le corps, sinon il parle de plus en plus fort », affirme Valérie Boudoy. Soigner les maux se fait par les mots _ « ils vibrent, parlent » selon Carole Nezondet, la deuxième co-présidente de l'association _, par les gestes aussi.

L'escrime et le sabre comme thérapie

Dans cet esprit, SVS 26-07 a mis en place avec le comité bidépartemental d'escrime des ateliers thérapeutiques. Neuf séances _ une matinée par mois à partir du 19 novembre, à Guilherand-Granges, il reste encore quelques places _ durant lesquelles une douzaine de femmes pourront se « débloquer physiquement », « projeter une image sur son adversaire masqué », « évacuer la double énergie meurtrière » (lire par ailleurs) puis « se réapproprier leur corps ».

Accompagnées par un maître d'armes et des thérapeutes, ces femmes pourront user le sabre pour expulser ces terribles images ancrées dans leur esprit et dans leur corps. Et panser, pour toujours, ces blessures physiques et psychologiques qui les rongeaient.

Thibaut CARAGE

L'INFO EN +

LE CASTING

❑ **Christine Malpart**, coprésidente de SVS 26-07, thérapeute, sophrologue et coach professionnelle à Saoû et à Crest.

❑ **Carole Nezondet**, coprésidente de SVS 26-07, également éducateur de santé et naturopathe à Saint-Marcel-lès-Valence.

❑ **Valérie Boudoy**, trésorière de SVS 26-07, psycho-somatothérapeute à Beaumont-lès-Valence.

COMMENT LES CONTACTER ?

Rien de plus simple : écrire à pf.26@stopauxviolencesexuelles.com ou à pf.07@stopauxviolencesexuelles.com

LEURS FORMATIONS

SVS propose deux formations l'an prochain : l'une de deux jours dédiée à la péri-natalité (pour les sages-femmes), l'autre sur l'approche psycho-corporelle (les 9 et 10 mars à Crest).

LA PHRASE

Les personnes qui ont été agressées sexuellement durant leur enfance reproduisent ce schéma. Pour certaines, ce n'est pas une mauvaise intention, juste une mauvaise habitude de famille.

Christine Malpart Co-présidente de SVS 26-07

Que dit la loi sur ce sujet ?

Les thérapeutes le constatent, le regrettent : il existe une réelle méconnaissance dans le domaine des violences sexuelles. Un acte peut-il être qualifié de violence sexuelle ? Les réponses diffèrent selon chacun, et ces divergences entraînent des gestes qui se révèlent pénalement sanctionnables…

Illustration avec Christine Malpart : « Une maman qui prend tous les jours la température rectale de ses enfants, ou qui surnettoie les parties génitales, cela peut lui paraître normal. Idem pour certains parents qui prennent un bain avec les enfants… Il s'agit d'une forme d'intrusion. »

Alors, comme souvent, il faut connaître la loi pour savoir ce qui est "normal", du moins non sanctionnable. L'article 222-22 du Code pénal stipule que *"constitue une agression sexuelle toute atteinte sexuelle commise avec violence, contrainte, menace ou surprise. Le viol et les autres agressions sexuelles sont constitués lorsqu'ils ont été imposés à la victime dans les circonstances prévues par la présente section, quelle que soit la nature des relations existant entre l'agresseur et sa victime, y compris s'ils sont unis par les liens du mariage."*

Le premier alinéa vient compléter l'article concernant les mineurs : *"Lorsque les faits sont commis sur la personne d'un mineur, la contrainte morale […] ou la surprise […] peuvent résulter de la différence d'âge existant entre la victime et l'auteur des faits et de l'autorité de droit ou de fait que celui-ci exerce sur la victime, cette autorité de fait pouvant être caractérisée par une différence d'âge significative entre la victime mineure et l'auteur majeur."*

QUATRE QUESTIONS À…

Violaine Guerin
Endocrinologue, gynécologue, présidente nationale de Stop aux violences sexuelles

« On ne voit que la partie émergée de l'iceberg »

➜ On parle de plus en plus des violences sexuelles, notamment grâce au #MeToo…

«L'ouverture de la parole a commencé un peu avant, entre autres avec l'affaire des abus de Lyon (des prêtres qui auraient abusé d'enfants durant des années, N.D.L.R.), avec Flavie Flament (l'animatrice a été victime d'un viol durant son enfance, N.D.L.R.), et le spectacle "des Chatouilles" d'Andréa Bescond, qui est adapté en film cette année. Puis tout d'un coup est arrivé le hashtag MeToo, Balance ton porc pour la France. Ça a contribué à mettre le focus sur les femmes victimes, mais le sujet n'est pas vraiment là. En France, on parle trop souvent des violences faites aux femmes par des hommes, mais très peu des violences faites aux enfants, filles et garçons, par des hommes ET des femmes. On ne voit que la partie émergée de l'iceberg. Mais nous sommes un pays qui ne veut pas voir les violences faites sur les enfants de manière générale.»

➜ À quoi est-ce dû ?

«Beaucoup de tabous. Nous sommes encore les héritiers de 68… N'oublions pas que nous avons eu quelques ministres pédophiles. Il y a aussi des auteurs d'agressions dans toutes nos institutions : le Conseil constitutionnel, le Sénat, le Conseil d'État. Pour faire avancer les choses, il faut nettoyer. »

➜ Constatez-vous une évolution du nombre d'actes ?

«Nous avons une ouverture plus importante de la parole, donc cela se répercute en nombre de déclarations dans les services de police et de gendarmerie. Il y a eu une hausse de 30 % depuis #MeToo au dernier trimestre 2017, et cela se poursuit en 2018. Par contre, nous constatons un véritable fléau, une vraie augmentation des violences entre mineurs, en milieux scolaires ou périscolaires. Les mineurs ont perdu leurs repères à la sexualité à cause de la pornographie. Et avec les réseaux sociaux, les jeunes postent des photos, font du bashing… C'est grave.»

➜ En quoi l'escrime peut-elle aider les victimes ?

«Les séances commencent tout juste en Drôme-Ardèche, mais en Île-de-France, nous avons des listes d'attente. L'escrime permet de travailler dans le corps, avec beaucoup de transferts thérapeutiques. Exemple en terminologie : quand on dit "Bonjour maître" au maître d'armes, en termes de violences sexuelles, cela résonne. Notre objectif est de faire sortir la double énergie meurtrière des personnes victimes. Sinon, soit dans la majorité des cas elles les retournent contre elles, d'où des processus d'automutilation ou des tentatives de suicides, soit elles retournent à l'extérieur et deviennent des auteurs de violences…»

Propos recueillis par T.C.

96 pages
6,90 €* seulement

Mon premier cahier de calcul

GS - CP CE1

170 ACTIVITÉS POUR AIDER VOTRE ENFANT À FAIRE SES PREMIERS PAS EN CALCUL

proposé par le dauphiné | le dauphiné des enfants | rue des écoles

EN VENTE chez votre marchand de journaux ou sur boutique.ledauphine.com

BON DE COMMANDE à retourner à : DAUPHINÉ LIBÉRÉ - Service VPC - 650 route de Valence - 38913 Veurey Cedex

❑ Oui, je souhaite recevoir : ..... exemplaire(s) de Mon premier cahier de calcul au prix de 6,90 € l'unité + 2 € de participation à l'envoi* = ... €

Écrire en capitale, n'inscrire qu'une lettre par case. Laisser une case entre deux mots

M. Mme, Mlle, Nom et Prénom

Résidence / Escalier / Bâtiment

N° Rue / Avenue / Boulevard ou Lieu-dit

Code postal | Commune

Signature

Je joins mon règlement d'un montant de ..... € par :

❑ Chèque bancaire à l'ordre de : DAUPHINÉ LIBÉRÉ

❑ Carte bancaire | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | Date d'expiration | | | |

Je peux aussi commander par téléphone (uniquement par CB) au 04 76 88 70 88. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant.